

M. Broadbent: J'aimerais que le ministre me nomme un seul avantage que le Canada puisse tirer de l'investissement de dollars canadiens dans l'achat de nouveaux établissements bancaires aux États-Unis. Étant donné que la Suède, le Royaume-Uni et beaucoup d'autres pays de l'Europe de l'Ouest se sont dotés d'organismes qui ont pour fonction de s'assurer que tout investissement à l'étranger représente d'abord des profits pour eux-mêmes, le gouvernement canadien étudiera-t-il la possibilité de créer au Canada un organisme semblable de manière à ce que les Canadiens jouissent de l'investissement chez eux des capitaux nécessaires à la création des emplois dont ils ont besoin?

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, il est évident qu'il y a parfois une certaine différence idéologique entre mes opinions et celles du leader du Nouveau parti démocratique. Je crois que si des films canadiens peuvent être projetés à l'étranger, éventuellement ils vont rapporter des profits qui pourront être rapatriés au Canada. Ce mécanisme sera l'inverse de celui des investissements étrangers au Canada. Si nous croyons dans une économie de marché et au flot normal de capitaux entre le Canada et les autres pays, je pense qu'il est tout à fait normal, étant donné les circonstances, que des institutions canadiennes investissent à l'étranger.

* * *

LES AFFAIRES URBAINES

ON DEMANDE DES ÉCLAIRCISSEMENTS SUR L'AIDE À LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ACCORDÉE PAR LA SCHL

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre d'État chargé des Affaires urbaines au sujet des projets de logements à prix modiques. Il a dû d'ailleurs recevoir ma lettre. J'ai tenté de le rejoindre la semaine dernière. Il n'en a pas eu l'occasion, mais j'aurais aimé discuter de cela avec lui.

Certains propriétaires ont des problèmes financiers depuis que la Société centrale d'hypothèques et de logement a réduit son aide de \$89 au mois de mai à \$48. De fait, au mois de mai, les propriétaires obtenaient, pour ceux qui faisaient l'acquisition de logements à prix modiques, jusqu'à \$89 par loyer, et depuis le milieu ou la fin de juin, ce montant a été réduit à \$48.

Le ministre peut-il dire si cette politique, mise en œuvre par la Société centrale d'hypothèques et de logement, l'est à la grandeur du Canada? Est-ce une politique nationale ou régionale?

L'hon. André Ouellet (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, je ne comprends pas très bien la question de l'honorable député. Je pense qu'il s'agit d'un cas particulier, d'un projet dans sa circonscription. Je vais obtenir du député les renseignements pertinents et je lui répondrai dans les plus brefs délais.

M. Gauthier (Roberval): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur, pour que le ministre étudie ma question à fond. D'ailleurs, ma lettre doit déjà être sur son bureau.

Questions orales

Ce projet-là a été accepté en mai, alors que jusqu'à la fin de mai la Société centrale d'hypothèques et de logement accordait \$89 par nouveau logement construit et depuis que les locataires sont prêts à occuper ces logements, on n'accorde plus que \$48, ce qui déséquilibre complètement leurs budgets. C'est la raison pour laquelle je demande au ministre de porter une attention spéciale à ce cas-là.

* * *

● (1427)

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'ACHAT D' ACTIONS DE LA PACIFIC PETROLEUMS LTD. PAR PETRO-CANADA

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et a trait à l'affaire de la Pacific Petroleum.

Puisque la filiale de Petro-Canada a déjà versé 670 millions de dollars et s'est engagée à en verser encore 730 millions à condition que les cadres et le personnel actuels de Pacific Petroleum restent en poste et puisque ces derniers n'ont été consultés en aucune façon avant que le versement et la transaction n'aient lieu vendredi matin—de sorte que rien ne garantit qu'ils resteront effectivement en place—Petro-Canada pourra-t-elle, au cas où le personnel de Pacific Petroleum serait licencié, récupérer d'une façon ou d'une autre les 670 millions de dollars qu'elle a déjà déboursés?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, j'ai bien précisé qu'il s'agissait d'une prise de participation importante pour la sécurité énergétique des Canadiens. Petro-Canada n'a en aucune façon l'intention de revenir sur cette transaction. Petro-Canada a l'intention d'aller de l'avant et de racheter toutes les actions de Pacific Petroleum.

L'INCIDENCE SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE L'ACQUISITION D' ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ PACIFIC PETROLEUMS

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, je présume que la réponse est non. Voici ma question supplémentaire qui s'adresse au ministre des Finances. La Commission américaine des valeurs et du change estimait ce matin que 70 p. 100 des actionnaires de Pacific Petroleum sont américains. Cela signifie qu'une somme d'environ 1 milliard en devises canadiennes sera versée aux États-Unis pour conclure ce marché.

Le ministre des Finances fait partie du cabinet qui a approuvé cette affaire. Quel effet aura le milliard versé en devises canadiennes aux États-Unis sur les marchés de change étrangers?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, on me dit que Petro-Canada empruntera l'argent nécessaire pour cette affaire en dollars américains, de sorte qu'elle n'aura aucun effet sur le dollar canadien.